

« Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

DEVENIR MÉCÈNE

Les forêts sont essentielles à la vie sur Terre. Les préserver est une priorité. Avec le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, chaque entreprise peut s'engager concrètement pour la gestion durable de ce bien commun.

www.onf-agirpourlaforet.fr



NOTRE VISION

“ En créant le fonds de dotation « ONF-Agir pour la forêt », nous avons souhaité permettre à tous les acteurs de la société de s'engager en faveur de la forêt et de réaliser ainsi un acte citoyen. Il s'agit, pour les entreprises et les particuliers, de participer à la valorisation du patrimoine de la Nation, de léguer à nos enfants les forêts dont nous avons hérité, et ce dans un contexte de défi exceptionnel, celui de l'urgence climatique et de la perte de biodiversité. ”



Frédérique Lecomte,
Directrice du Fonds

SOUTENEZ LE FONDS

ONF-Agir pour la forêt

S'adressant aux entreprises et aux particuliers, le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt a pour vocation de financer des actions concrètes et d'intérêt général menées par les équipes de l'ONF en faveur des forêts publiques françaises.

© Giada Comestian / ONF



*Être mécène
du Fonds,
c'est s'engager
concrètement pour
le développement
durable.*

La préservation des forêts est un défi majeur qui nous concerne tous. En soutenant le Fonds, vous devenez acteur de la gestion durable des forêts, de la lutte contre le changement climatique et de la sauvegarde de la biodiversité. Vous soutenez une économie verte, des circuits courts et le développement local, tout en valorisant des espaces de ressourcement pour la société.

Un engagement porteur de sens, qui vous positionne comme un acteur-clé du développement durable au cœur des territoires et qui s'inscrit parfaitement dans votre démarche RSE.

Toutes les actions menées par le Fonds promeuvent les « Solutions fondées sur la Nature » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et répondent aux objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations Unies.



DES FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT

Les missions de l'Onf

Depuis plus de 50 ans, l'Office national des forêts assure la gestion durable des forêts publiques en France métropolitaine et Outre-mer, en conciliant les objectifs suivants :

Assurer la pérennité et la vitalité de la forêt

Préserver la biodiversité

Valoriser la ressource en bois

Prévenir les risques naturels

Accueillir le public

© Tamara Delleoue / ONF



Le rôle vital des forêts

Les forêts sont le poumon vert de notre société.

Elles couvrent **31%** du territoire métropolitain et **8.26 millions** d'hectares en Outre-mer.

Elles sont aujourd'hui menacées par le réchauffement climatique.

220 000 hectares de forêts publiques sont atteints de dépérissements, soit **20 fois** la superficie de Paris.

Se mobiliser pour les préserver est fondamental.

2^{ème} puits de carbone de la planète



87 millions

de tonnes de CO₂ absorbées, soit l'équivalent de **19 %** des émissions annuelles françaises de gaz à effet de serre

Réservoir de biodiversité



73

espèces de mammifères



120

espèces d'oiseaux



137

essences d'arbres.



Les départements d'Outre-mer sont un enjeu majeur pour la biodiversité avec **400 000** espèces animales et **1 300** essences d'arbres.

Source de bien-être



700 millions
de visites chaque année

Levier de développement d'une économie verte

425 000
emplois





DONATEUR



BIENFAITEUR



MÉCÈNE



GRAND MÉCÈNE

UN MÉCÉNAT SUR-MESURE



© Giada Comestari / ONF

Parce que le dialogue et le partage sont au cœur de notre démarche, nous construisons avec les entreprises partenaires des actions sur-mesure.

Vous pourrez ainsi orienter votre mécénat sur le projet ou le territoire de votre choix, au plus près de vos parties prenantes.

En vous engageant auprès du Fonds, vous :

- ✓ Agissez concrètement pour la préservation de la forêt et la lutte contre le changement climatique.
- ✓ Valorisez l'image de votre entreprise et amplifiez la visibilité de votre politique de développement durable (communication auprès de vos clients, partenaires et du grand public).
- ✓ Mobilisez vos collaborateurs autour d'un projet adapté à vos enjeux et engagements, ancré dans les territoires.
- ✓ Partagez des valeurs écologiques et sociétales.
- ✓ Bénéficiez d'avantages fiscaux.

Plus d'info sur : www.onf-agirpouurlaforet.fr

Calibrer votre action

en fonction de votre budget, d'une simple contribution à un financement complet, sur des projets de toutes dimensions

Privilégier certains milieux naturels

forêts,
zones humides,
milieux ouverts,
montagne, dunes...

Favoriser certaines thématiques

reboisement,
biodiversité,
risques, accessibilité
handicap, animation
nature, patrimoine,
innovation...

NOS 6 DOMAINES D'INTERVENTION

En lien avec les missions de l'ONF, nos projets de mécénat portent sur 6 domaines d'action qui offrent des programmes diversifiés :



© ONF



Planter et régénérer pour demain

Dans le respect des écosystèmes, renouveler la forêt, c'est permettre de garantir sa pérennité à long terme et d'assurer l'ensemble des services attendus par la société.

Des exemples de projets

- Dans l'Est de la France, reconstitution des forêts dévastées par la sécheresse et les scolytes (insectes).
- Reboisement après la tornade de juillet 2019 dans le massif du Mont-Blanc.
- Restauration d'un peuplement forestier incendié dans le Massif Central.
- Réintroduction de feuillus précieux et de fruitiers en forêt de Longuenée, à proximité d'Angers.



Agir pour la biodiversité

Sauvegarder la biodiversité, c'est contribuer à préserver la faune, la flore, les milieux et les habitats. Sa préservation est essentielle à la survie de toutes les espèces, y compris la nôtre.

Des exemples de projets

- Protection d'espèces emblématiques comme le Grand Tétras dans le Haut-Jura et les Vosges.
- Travaux d'amélioration de l'habitat des chauves-souris dans les forêts des Pays de la Loire.
- Réhabilitation de zones humides, mares forestières et tourbières.
- Préservation des abeilles sauvages et autres pollinisateurs, avec l'installation d'hôtels à abeilles.



© Yabalex / ONF



© Giada Comestari / ONF



Agir pour prévenir les risques naturels

Anticiper les risques naturels, c'est protéger les populations contre les aléas climatiques ou géologiques et préserver les espaces naturels.

Des exemples de projets

- Défense des forêts contre les incendies : sensibilisation du public et missions de surveillance.
- Prévention des risques en montagne (avalanches, chutes de blocs, crues torrentielles) : reboisement et entretien des ouvrages de prévention.
- Protection des dunes du littoral atlantique et d'Outre-mer : couvertures de branchages, brise-vents et plantations.



Agir pour l'accueil de tous les publics

Accueillir en forêt, c'est faciliter l'accès de tous à un espace de nature et de ressourcement : familles, sportifs, personnes à mobilité réduite, en situation de handicap. C'est aussi développer des programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement et l'éco-citoyenneté.

Des exemples de projets

- Aménagement de caillebotis pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux plages aquitaines.
- Restauration des sentiers de randonnées dans le Massif de l'Estérel.
- Création d'espaces pédagogiques forestiers pour l'accueil des scolaires.
- Aménagement d'un sentier de sylvothérapie dans la commune du Mont-Dore en Auvergne.

© Patrick Delapierre / ONF





Agir pour le patrimoine historique et culturel



© Giada Connestari / ONF

Sauvegarder dans son écrin forestier le patrimoine bâti, historique, archéologique et culturel, c'est transmettre un héritage bioculturel de grande richesse aux générations futures.

C'est aussi établir du lien entre nature et culture.

Des exemples de projets

- Rénovation de l'Arboretum de Lyons (Normandie) pour en faire un jardin remarquable.
- Restauration, en forêt de Fontainebleau, des paysages des peintres de Barbizon.
- Festival Branche & Ciné, un festival de films en forêt dans les régions Île de France, Haut-de-France et Normandie.
- Conservation du petit patrimoine en forêt (vestiges, fontaines, lavoirs).



Innover pour la forêt

Miser sur l'innovation, la recherche et le développement de partenariats scientifiques, c'est préparer le futur.

Des exemples de projets

- Installation d'îlots d'avenir pour tester de nouvelles essences face au changement climatique dans les forêts du Grand-Est.
- Évaluation de la qualité de l'air par les lichens dans les Hautes-Alpes.
- Application de la technologie drone pour cartographier les habitats menacés en forêt de Rambouillet.
- Création d'applications pédagogiques et ludiques pour découvrir la forêt autrement.



© Giada Connestari / ONF

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous souhaitez mener des programmes de mécénat en faveur des forêts ? Pour nous rejoindre, remplissez notre formulaire de contact en ligne sur www.onf-agirpouurlaforet.fr

Notre équipe pourra ainsi vous accompagner dans vos choix de mécénat :

- 1 Échanger sur vos attentes et vos objectifs.
- 2 Identifier un projet qui vous correspond (thématique, lieu, période de réalisation, rayonnement, budget).
- 3 Rédiger une convention qui définira le cadre de nos engagements réciproques.
- 4 Vous informer régulièrement de l'avancement du projet.
- 5 Valoriser nos projets communs dans des actions de communication.

Quelle que soit sa taille, son activité, sa localisation, votre entreprise peut s'engager pour la préservation des forêts publiques !

CONTACTEZ-NOUS

“ S'engager pour les forêts c'est s'inscrire dans une vision à long terme, avec le souci de préserver et transmettre nos ressources. La forêt offre beaucoup à la Maison Martell et, à travers cet engagement, nous souhaitons lui rendre ce qu'elle nous donne. Nous avons choisi le fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt, car nous partageons des valeurs communes, parmi lesquelles figurent le savoir-faire, la volonté de transmettre et la passion qui anime les équipes de l'ONF avec lesquelles j'ai la chance d'être en contact. ”



Méлина Py
Directrice des activités de la Société Martell, Maison de Cognac

NOTRE CHARTE

Attaché à bâtir des relations pérennes autour d'une vision partagée et d'un respect mutuel de chacune des parties prenantes, le Fonds ONF-Agir pour la forêt place toutes ses relations de mécénat sous l'égide de la charte Admical.

Celle-ci définit le cadre éthique et les bonnes pratiques de la relation entre les mécènes et leurs partenaires.

Texte de la Charte disponible sur : www.admical.org



REMERCIEMENTS

Merci à ZAGE Conseils, ADL Partner, Api restauration, Arval, AXA tout coeur, Bouvet-Ladubay, Château Pichon Baron, Chiesi, Daillot, Enablon, Fondation Crédit agricole, Fondation EDF, Fondation Gecina, Fondation L'Occitane, Fondation Total, France Télévisions Publicité, Fruitenz, Guigoz, HSBC, IKEA, Martell, Moët Hennessy, PSA, Rémy Martin, Société Générale, Tonnellerie Taransaud et à toutes les entreprises qui les rejoindront, **de construire avec nous un avenir durable.**

NOS VALEURS

EXPERTISE & FIABILITÉ

Le fonds de dotation soutient les actions menées par les équipes de l'ONF qui disposent d'une expertise et d'un savoir-faire reconnus. Leurs projets sont ancrés dans une vision à long terme et tournés vers les générations futures.

TRANSPARENCE & INTÉGRITÉ

Le Fonds s'interdit les pratiques dangereuses ou contraires à l'éthique et s'engage à ce que ses actions soient en cohérence avec les missions d'intérêt général dont il soutient la réalisation. Chaque année, un rapport d'activité, accompagné des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sont transmis à la Préfecture qui s'assure de la régularité du fonctionnement du Fonds.

RESPECT & PARTAGE

Nous nous engageons à respecter l'environnement et à partager les bonnes pratiques contribuant à relever les grands défis environnementaux actuels. C'est pourquoi nous attendons de nos entreprises mécènes qu'elles aient une politique RSE en place ou des objectifs de limitation de leur empreinte écologique et d'amélioration environnementale.

Fonds de dotation ONF-Agir pour la forêt

2, avenue de Saint-Mandé

75570 Paris Cedex 12

contact@onf-agirpourlaforet.fr

Août 2020

Photo de couverture : Forêt vue du ciel © Antoine Peultier / ONF

Conception graphique : Agence Linéal

Imprimé sur papier FSC MIX PRODUCT

www.onf-agirpourlaforet.fr

